



## L'EDITO DU MAIRE



Chères Châbonnaises, chers Châbonnais,

L'actualité de la crise sanitaire a complètement bouleversé nos vies, et nous découvrons une société confinée, où la distanciation sociale est le maître mot. Mais nous avons aussi découvert – et je veux retenir cela – un formidable élan de solidarité, en France comme dans notre village.

Il y a un «avant» 16 mars 2020 et un «après»...

Le premier tour des élections s'est tenu le 15 mars dernier et la liste que je conduisais aux côtés de mes colistiers, a été élue. Certes, nous n'avons pas battu des records de participation et notre score est maigre vu le peu de votants... mais les enjeux n'étaient pas très grands : il n'y avait qu'une seule liste et le coronavirus rodait dans les parages... Nous étions à la veille de l'annonce du confinement... vous aviez déjà compris qu'il était urgent de rester chez soi...

Cependant, je veux vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée et renouvelée.

Avec de nouveaux élus déjà investis, et une ancienne équipe, dont le mandat a été prorogé, la vie municipale a été fortement impactée pendant les 55 jours de confinement. En tant que Maire, je veux vous dire ma fierté et ma reconnaissance d'avoir vu les futurs et les anciens élus travailler main dans la main, mobilisés comme jamais, pour agir au plus près de vos besoins.

*(voir suite de l'édito sur feuille volante)*





# ACTIVITÉS MUNICIPALES – EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

➔ SÉANCE DU 23 MAI

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Malgré le contexte d'urgence sanitaire, le Conseil Municipal a pu se réunir le samedi 23 mai pour procéder à l'élection du Maire et des adjoints. Afin de pouvoir faire respecter les règles sanitaires en vigueur (distance d'un mètre entre les personnes) la réunion a eu lieu à la Salle Post'Halles et un public restreint de douze personnes avait été autorisé. En raison du contexte sanitaire, l'ordre du jour avait été limité à la seule élection du Maire et des adjoints.

L'ensemble des conseillers municipaux étaient présents : Mme Barani Marie-Pierre, M. Charlety Philippe, Mme Ortuno Michelle, M. Bozon Pierre, Mme Péron Catherine, M. Rivière Denis, Mme Pellerin Annick, M. Durand Lionel, Mme Gonin Nicole, M. Combet Stéphane, Mme Combalot Chrystelle, M. Brechet Alexandre, Mme Vial Ludivine, M. Gaillard Claude, Mme Ledeuil Estelle, M. Guillermin Romuald, Mme Meyer Sylvie, M. Lacroix Franck, Mme Oberlin Caroline.

Avec dix-huit suffrages, Madame Marie-Pierre Barani a été réélue Maire pour un second mandat. La liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire conduite par M. Philippe Charlety a obtenu dix-huit suffrages et ont donc été proclamés adjoints dans cet ordre : M. Philippe Charlety, Mme Michelle Ortuno, M. Pierre Bozon, Mme Catherine Péron et M. Denis Rivière.

Le Conseil Municipal se réunira le mardi 16 juin prochain.



### SOMMAIRE

- 1 INFOS MUNICIPALES..... 2 – 6
- 2 INTERCOMMUNALITÉ..... 7
- 3 VIE ASSOCIATIVE ..... 8 - 12

**PROCHAIN NUMÉRO (Septembre) :**  
Les articles doivent nous être envoyés avant le **30/08/2020** à **endirect@chabons.fr**

#### Mairie de Châbons :

☎ 04 76 65 00 10  
✉ [accueil.mairie@chabons.fr](mailto:accueil.mairie@chabons.fr)

[www.chabons.fr](http://www.chabons.fr)

#### Horaires d'ouverture : Secrétariat de Mairie – Agence postale

	Matin	Après-midi
Lundi	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
Mardi	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9 H 30–12 H	15 H 30–17 H 30
Vendredi	9 H 30–12 H	Fermé
Samedi	9 H–12 H	

Le jeudi :  
09H30 – 12H et 15H30 – 17H30  
ou sur rendez-vous.

#### Bibliothèque municipale :

☎ 04 76 35 82 56

Le lundi : 10 H – 12 H  
Le mercredi : 16 H 30 – 18 H 30  
Le vendredi : 17 H – 19 H

#### Communauté de Communes Bièvre Est (CCBE) :

☎ 04 76 06 10 94  
✉ [contact@cc-bievre-est.fr](mailto:contact@cc-bievre-est.fr)  
[www.cc-bievre-est.fr](http://www.cc-bievre-est.fr)  
Consultances architecturales et  
juridiques sur RDV.

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations châbonnaises sont à votre disposition, comme chaque année, pour répondre à toutes vos questions au Forum des associations le **vendredi 28 août de 18h à 21 h** au complexe sportif. Elles vont vous donner envie de faire du sport, de participer à des pratiques culturelles, artistiques, ou encore de vous engager à leurs côtés... Venez les rencontrer et vous inscrire !

### ÉTAT CIVIL – ANNÉE 2019

Toutes nos excuses pour avoir oublié de mentionner les naissances suivantes dans le bulletin de mars/avril :

- 5 juillet Margaux DEGOUD
- 13 septembre Lana MICOUD
- 1<sup>er</sup> octobre Ethan CHARVET

**INFRASTRUCTURES ET MANIFESTATIONS MUNICIPALES****CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

En raison de la crise sanitaire et des règles de confinement liées au COVID-19, la cérémonie du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est exceptionnellement déroulée en format très restreint au monument aux morts de la Commune.

Madame le Maire, Marie-Pierre Barani, avec deux adjoints, M. Philippe Charlety et M. Pierre Bozon, a lu un texte avant de déposer une gerbe sur le monument aux morts.

**RÉOUVERTURE PARTIELLE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES**

Suite aux annonces du gouvernement concernant la deuxième phase de déconfinement, les aires de jeux, le pump track et le fitness ont rouvert au public à partir du lundi 2 juin. Nous demandons aux usagers de respecter les mesures de distanciation sociale dans ces lieux.

Le gymnase et la salle Post'Halles ont rouvert aux associations (dans la limite de 10 personnes maximum avec respect du protocole sanitaire). La salle des fêtes reste réservée à la cantine de l'école privée.

**DISTRIBUTION DES MASQUES DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

Entre le 28 mai et le 6 juin, les élus ont déposé au maximum deux masques dans chaque boîte aux lettres. Ces masques en tissu réutilisables ont été financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Si votre foyer comporte plus de deux personnes (de plus de 8 ans), vous avez la possibilité de retirer des masques supplémentaires aux permanences organisées en Mairie samedi 13 juin et samedi 20 juin de 10h30 à 12h00.

**REPRISE DES HORAIRES NORMAUX DE L'AGENCE POSTALE ET DE LA MAIRIE**

À compter du 2 juin 2020, l'agence postale communale et la Mairie rouvrent à leurs horaires habituels, à savoir :

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
<b>Mardi</b>	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
<b>Mercredi</b>	Fermé	
<b>Jeudi</b>	9 H 30–12 H	15 H 30–17 H 30
<b>Vendredi</b>	9 H 30–12 H	Fermé
<b>Samedi</b>	9 H–12 H	

**INFORMATIONS URBANISME**

**INFORMATION** #COVID19

Nouvelle ordonnance confirmant que les **délais d'instruction des autorisations d'urbanisme, du droit de préemption et de recours en matière d'urbanisme reprendront le 24 mai**, indépendamment de la prolongation de la période d'urgence sanitaire.

Ordonnance publiée le 8 mai

***REPRISE DES COURS A L'ÉCOLE PUBLIQUE DES TERRES FROIDES...***

L'école publique des Terres Froides a rouvert ses portes le lundi 25 mai. En concertation avec la Mairie et les enseignantes, un protocole spécifique a été mis en place pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à garantir la sécurité de tous dans le contexte sanitaire actuel. Il a été diffusé aux parents avant la reprise. Un sens de circulation a été mis en place à l'extérieur et à l'intérieur de l'école pour éviter le brassage des groupes, et la température de chaque enfant est prise systématiquement à son arrivée.

***... ET À L'ÉCOLE PRIVÉE DU TULIPIER***

Le mardi 12 mai l'école Le Tulipier a ouvert ses portes. Depuis ce jour l'école accueille les élèves à partir du CP :

- CP : un groupe de 7 élèves travaille 3 jours par semaine.
- CE1/CE2 : 2 groupes de 7 élèves en alternance un jour sur deux.
- CM1/CM2 : 2 groupes de 7 également en alternance un jour sur deux.

Dès le 2 juin, la classe de GS a rejoint les élèves déjà rentrés avec un groupe de 6 élèves 2 jours par semaine.

Toutes les enseignantes se sont mobilisées, avec le renfort de la maîtresse E qui en présence à l'école organise des visio-conférences avec les élèves qui en ont besoin.

La continuité pédagogique reste maintenue pour les autres élèves. Une garderie est organisée à ce jour uniquement pour le personnel prioritaire.

L'organisation en place permet le respect du protocole sanitaire. Tout le monde se mobilise pour que tout se passe bien !

Les aménagements, le marquage au sol, le nettoyage et la désinfection, les règles de distanciation, la restauration etc... Les élèves sont très respectueux des consignes et sont heureux de retrouver les copains.



Les élèves de la classe de CE ont profité du temps de confinement pour préparer un exposé et le présenter à la classe.

Ceux qui travaillent à domicile pourront également participer en visio-conférence.

Les thèmes choisis sont très variés, l'île D'Oléron, Les lézards, les Ninjas, les legos, etc...

Après un temps de présentation, les élèves proposent un quizz à leurs camarades.

Dans les autres classes aussi on s'active :

En CM, chaque élève apporte sa corde à sauter et des challenges sont proposés !

On mesure une belle progression avec de l'entraînement...



**BIBLIOTHÈQUE DE CHÂBONS**

Les personnels et bénévoles des bibliothèques se posent la question de l'après confinement : comment ré-ouvrir les bibliothèques et les espaces publics tout en offrant la garantie des règles sanitaires ?

La MDI travaille aussi à une réouverture en toute sécurité.

En l'état actuel et devant toutes les interrogations suscitées par la situation, la MDI ne peut pas préconiser telle ou telle chose ; mais elle travaille en lien avec le Ministère de la culture, l'ABF, l'association des bibliothécaires départementaux, l'association des directeurs de bibliothèques des grandes villes... sur des scénarios et des conditions de reprise sécurisée.

Depuis le 19 mai, un scénario est mis en place, la réservation sur le site de la Fée Verte. Un rendez-vous est fixé pour le retrait des livres tout en respectant les consignes sanitaires.

Pas de réservations dans les autres bibliothèques car le passage de la navette est suspendu.

**Jusqu'à nouvel ordre, à la bibliothèque de Châbons, nous assurons 2 permanences :**

- **le mercredi 17 juin de 17h à 19h**
- **le mercredi 24 juin de 17h à 19h**

Pour LES ADHÉRENTS : afin de réceptionner les documents empruntés à Châbons seulement.

Pour LES ENFANTS SCOLARISÉS : livres empruntés avec l'école, pour ceux qui ne retournent pas à l'école. Les autres les rendent à l'école.

La bibliothèque de Châbons rouvrira en Septembre.

La référente de la Bibliothèque

**OPÉRATION : « UN MASQUE POUR CHAQUE HABITANT »**

Dans le monde, en France, et bien sûr à Châbons, l'inventivité, la créativité et même l'originalité d'initiatives ont dû faire face au confinement en raison de la pandémie du Covid-19. Dans ce moment de crise, de nombreux citoyens, à leur niveau et bien sûr sans jouer les héros, ont souhaité participer à l'effort de la nation et plus précisément de leur village, en veillant sur leurs proches, leurs voisins et sur les habitants de leur quartier.

En cette période inédite, particulière, parfois douloureuse mais aussi riche en engagements personnels, il a été impératif pour nos élus de réfléchir, d'agir, de solutionner et aussi de proposer la confection de masques pour chaque Châbonnais, initiative de la Mairie via la CCBE.

C'est en toute spontanéité, générosité et simplement avec le plaisir de rendre service, qu'une trentaine de bénévoles avec mètres, règles, ciseaux et craies en main, ont offert leurs services. Selon leur disponibilité et leur compétence, elles ont, à tour de rôle, coupé les 300 mètres de tissu « popeline » et les 1400 km d'élastique ! Puis, chez elles, elles ont cousu les quelques 2250 masques nécessaires !

Malgré les gestes « barrière », évidemment respectés, cette belle aventure de solidarité, de convivialité, d'échange de procédés et de partage des talents des unes et des autres a permis de faire de nouvelles connaissances et de créer des liens.

La période de déconfinement débute... Alors que chacun l'aborde avec beaucoup de vigilance mais le plus sereinement possible afin de retrouver, petit à petit, notre chère liberté.

**LA CIRCULAIRE POUR LE MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EST PARUE**

La circulaire du Premier ministre détaillant les mesures d'adaptation des règles de procédure et d'exécution des subventions attribuées aux associations, pendant la crise sanitaire a été publiée le 6 mai.

À retenir que pour se prémunir d'éventuelles sanctions, l'association doit démontrer que la crise sanitaire impacte ou a impacté le projet, l'action ou l'activité qui fait l'objet de la subvention à l'aide d'une déclaration sur l'honneur. De plus, la circulaire aménage les règles quant aux comptes rendus financiers et entend accélérer le traitement des demandes et les versements. Le Mouvement associatif a publié une analyse de cette circulaire que vous pouvez retrouver sur [https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/03/LMA\\_analyse\\_circulaire\\_subventions\\_COVID19.pdf](https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2020/03/LMA_analyse_circulaire_subventions_COVID19.pdf).

## LES DÉSHÉRBANTS

« J'en mets car c'est pratique »

« C'est rapide, en 10 minutes je pulvérise et c'est terminé ! »

« Fini les mauvaises herbes »

### ... MAIS C'EST INTERDIT...

Depuis le 1er janvier 2019, l'achat, l'utilisation et le stockage des pesticides de synthèse, à l'instar du glyphosate, sont strictement prohibés pour les particuliers.

L'objectif est de réduire ainsi progressivement l'utilisation de ces produits phytosanitaires, dont les effets nocifs sur la santé et la biodiversité ont été prouvés dans plusieurs études.

Pour ceux qui désobéiraient à la loi, la sanction prévue est sévère : une amende pouvant atteindre 30 000 euros assortie d'une peine de 6 mois de prison ferme.



### ... ON FAIT QUOI ALORS ?

- de l'eau bouillante à verser directement au pied des plantes indésirables
- 100 g de sel, 3 litres de vinaigre blanc, 1 cuillère à soupe de liquide vaisselle, à mélanger et à pulvériser
- du gros sel entre les dalles sur une terrasse
- un désherbeur thermique pour brûler avec précision

**ET ON PROTÈGE NOS PROCHES, NOS ANIMAUX... ET LA NATURE...**

## **APPEL AU CIVISME : NE JETEZ PAS VOS MASQUES SUR LA VOIE PUBLIQUE OU DANS LA NATURE ! ATTENTION À VOS DÉCHETS !**

Ces dernières semaines, plusieurs masques usagés ont été retrouvés dans la nature ou sur la voie publique. En conséquence, les agents du service propreté de la Commune sont contraints de les ramasser, au risque d'être eux-mêmes contaminés par le virus du Covid-19. Cette situation n'est pas acceptable.

Nous appelons donc chacun au civisme et à un comportement respectueux.

Nous vous rappelons par ailleurs que le gouvernement a appelé les Français à jeter les masques, gants et mouchoirs à usage unique dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.



Merci par ailleurs de ne pas surcharger les points de tri et surtout de ne pas poser vos verres ou cartons devant les bennes comme nous en avons été témoins récemment !



**HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES**

Réservées aux particuliers et professionnels  
du territoire de Bièvre Est munis de leur badge.

A partir du Mercredi 27 mai 2020

	Déchèterie d'Apprieu	Déchèterie de Beaucroissant	Déchèterie de Chabons
<b>Lundi</b>	9h - 12h	14h - 17h	14h - 17h
<b>Mardi</b>	Fermées		
<b>Mercredi</b>	9h - 12h	14h - 17h	14h - 17h
<b>Jeudi</b>	Fermées		
<b>Vendredi</b>	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h
<b>Samedi</b>	9h - 12h	14h - 17h	9h-12h 14h - 17h



- Les apports sont limités à 2 par semaine.
- Le portail sera fermé 15 minutes avant l'horaire de fermeture annoncé
- Le samedi, si toutes les bennes sont pleines, les déchèteries peuvent fermer avant l'horaire indiqué.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à :  
consulter le site officiel de la communauté de communes  
cc-bievre-est.fr

Site régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité.  
Contacter nos services au 04-76-06-10-94

## SERVICE DE PRÊT À EMPORTER À LA MÉDIATHÈQUE LA FÉE VERTE

À partir du mardi 19 mai, la médiathèque intercommunale La Fée Verte propose à ses abonnés un service de "Prêt à emporter".

1 - Vous réservez directement sur le site de la Fée Verte [www.la-fee-verte.fr](http://www.la-fee-verte.fr) les documents que vous souhaitez emprunter (5 maximum - attention, ces documents doivent être disponibles et localisés à la Fée Verte). Un tutoriel de réservation est à votre disposition ci-dessous.

2 - Un(e) bibliothécaire de la Fée Verte vous appelle pour prendre rendez-vous avec vous.

3 - Vous venez retirer vos documents à l'heure du rendez-vous, en vous munissant de votre carte d'abonné et d'un sac. Profitez-en pour ramener les documents que vous aviez empruntés : ils seront mis en quarantaine pendant 10 jours, avant d'être à nouveau disponibles pour d'autres lecteurs.

Pour la sécurité de tous, il sera demandé à l'ensemble des utilisateurs du service de respecter les gestes protecteurs. <https://www.la-fee-verte.fr/1185-9100-79-service-quot-pret-emporter-quot.html>

## CONSIGNES AUX USAGERS DES DÉCHÈTERIES

COVID-19

### Respecter la règle de distanciation et les gestes barrières



Attendre dans son véhicule que l'agent d'accueil vous autorise l'accès



Ramasser les déchets tombés à terre  
Avoir son matériel personnel  
Aucune aide du gardien

Une seule personne descend du véhicule, sauf lorsque l'objet est trop lourd ou volumineux



1 personne



Être autonome pour jeter ses déchets.  
Avoir son matériel personnel  
Aucune aide du gardien

## INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 8 JUIN 2020

Une petite minorité d'EPCI (ils sont 154 en tout) dont la Communauté de Communes de Bièvre Est ne comprend que des Communes qui ont élu leur Conseil Municipal au complet le 15 mars. Pour ces 154 EPCI, les choses sont simples : les Communes membres vont installer leur Conseil Municipal entre le 23 et le 28 mai, puis leur Conseil Communautaire au plus tard le 8 juin. Le nouveau Conseil Communautaire de Bièvre Est s'installera donc lundi 8 juin 2020.

## HORAIRES DES SERVICES

Depuis le 11 mai 2020 : le siège de la Communauté de Communes : ouverture uniquement le matin et sur rendez-vous.

Depuis le 12 mai 2020 : les 3 EAJE avec des capacités d'accueil réduites. Les capacités sont les suivantes : Bidibulles : 10 places Lucioles : 10 places Pirouette : 8 places.

Depuis le 13 mai 2020 : ALE : les capacités d'accueil sont fixées à 15 places maximum, les sites rouvrent progressivement.

## S'ENTRAIDER

### PETITE UNITÉ DE VIE DE LA TOUVIÈRE



Après ce long confinement nécessaire à la protection des résidents, la présidente apporte, aujourd'hui, des nouvelles rassurantes de la Touvière.

« Les deux mois d'enfermement ont été difficiles pour nos résidents, en particulier parce qu'ils se trouvaient isolés, loin des leurs et des autres, malgré la mise en place d'outils informatiques comme Whats'app ou Skype. Mais nous sommes soulagés : aucun résident n'a été contaminé à ce jour.

Depuis début mai, un assouplissement des mesures ont permis aux familles de rendre visite aux résidents mais en respectant un protocole rigide.

En juin, nous adopterons un fonctionnement plus souple afin que les résidents retrouvent le lien social mais en respectant les gestes barrière (masques, désinfection des mains et des objets, distance entre les personnes) : élargissement du droit de visite, autorisation de sortie, interventions des bénévoles... Il est important de recréer les relations entre nos résidents et toutes les personnes qui de coutume viennent les voir, qui leur apportent tant au quotidien ! Déjà, les activités jardinage et fleurissement ont repris et leur ont fait chaud au cœur. Oui, les bénévoles ne les oublient pas.

Comme de coutume, la veille de la fête des mères, des membres du bureau et d'autres personnes extérieures sont venus souhaiter une bonne fête à nos résidentes ; ce fut un moment de retour à la convivialité particulièrement apprécié d'autant plus que les résidents ont eu la surprise d'apprendre que dès le lendemain ils pourraient reprendre les repas en commun, mais en respectant bien les règles de distanciation et selon un protocole très rigoureux.

Nous souhaitons que cette évolution positive se poursuive ; mais rien n'aurait pu se faire pour protéger les résidents de ce virus, sans l'engagement au quotidien des personnels de la Touvière, des soignants du Ssiad et des personnels médicaux et sans l'aide attentive de la Municipalité de Châbons. Un immense merci à tous pour leur dévouement, ainsi qu'aux familles des résidents pour leur compréhension et leur soutien tout au long de ces jours si difficiles. »

Evelyne Dieudonné, présidente de la Touvière

## SE DÉPENSER

### JUST DANCE

Après une saison bien compliquée pour tout le monde, nous regardons vers un avenir, qui nous l'espérons, sera serein et radieux.

Toute l'équipe de JUST DANCE sera prête et en forme pour vous retrouver et vous proposer des cours à la hauteur de ce que vous attendez.

Côté danse le spectacle aura manqué autant aux danseurs, qu'aux professeurs et spectateurs, alors soyez assurés que nous projetons un spectacle en 2021 haut en couleurs et riche en émotions !

Nous profiterons de cette future saison pour vous proposer des stages de danse classique, de danse de salon, de salsa ...

Nous souhaitons que notre salle de danse reprenne vie et vous procure du bien-être.

Pensez à nous contacter pour vous inscrire ou venez lors du forum des inscriptions fin aout à Chabons.

Suivez-nous sur Facebook : Just Dance chabons

Notre site : Just Dance Chabons

Par mail : [justdance.chabons@yahoo.fr](mailto:justdance.chabons@yahoo.fr)

Téléphone : 06.88.32.13.30



## L'AVENIR DES SENIORS SEMBLE ÊTRE FIXÉ ET ACCÉDERONT À LA D2 !!

(Infos au 24/05/2020)

À la suite des dernières annonces du District de l'Isère de Football, les montées et descentes chez les seniors semblent être tracées.

Notre équipe fanion qui évoluait en D3 sur cette saison 2019/2020, accèdera à la D2 (deuxième niveau départemental – ex-Promotion d'Excellence), en terminant 2<sup>ème</sup> de sa poule. Cerise sur le gâteau, pour la troisième année consécutive, l'équipe termine première au niveau du fair-play (cartons, discipline...).

Le Stade Châbonnais avait connu la Promotion d'Excellence pour la dernière fois lors de la saison 2002-2003 !!!

Avec 41 buts marqués en 14 matchs disputés, l'équipe représente la 4<sup>ème</sup> attaque toutes poules de D3 confondues (soit 48 équipes).

Cette nouvelle montée prouve le dynamisme du groupe seniors, qui enchaîne deux montées en deux saisons consécutives.



Karim a annoncé son départ, mais son remplacement au poste de responsable du groupe seniors est déjà acté, avec l'arrivée de Jean-David Chassat, ayant déjà fait ses preuves chez les jeunes du FC Côte St André, de l'Olympique St Marcellin, ou plus récemment des seniors de St Cassien.

Sébastien Vial l'accompagnera sur les rencontres officielles, afin de couvrir l'obligation du diplôme requis à ce niveau.

L'équipe réserve, qui termine 5<sup>ème</sup> de sa poule, poursuivra la saison prochaine en D5.

Sébastien Vial restera le coach lorsque les équipes joueront en jumelage et sera suppléé par Yoann Jacobelli et Yannick Veyet.



Voici de bonnes nouvelles, alors que la reprise des entraînements et compétitions est encore inconnue à ce jour.

**Le club souhaite étoffer son groupe senior avec quelques recrues qui pourraient solidifier l'effectif actuel et pour permettre de tenir une bonne place en D2.**

**Vous pouvez contacter Sébastien Vial au 06.63.38.02.49 pour plus de renseignements.**

## LES DIRIGEANTS TRAVAILLENT ENCORE POUR LES CATÉGORIES JEUNES

Du côté des jeunes, le bureau s'active également pour proposer le meilleur à ses licenciés, toujours dans un esprit de convivialité.

Certaines catégories sont déjà bouclées en termes d'encadrement, et quelques postes restent à pourvoir, notamment sur la catégorie U6/U7 et sur la catégorie U10/U11.

Si vous êtes passionné par le football, avez envie de transmettre vos connaissances à nos jeunes footballeurs, et souhaitez rejoindre le Stade Châbonnais, club dynamique, compétitif et familial, n'hésitez pas à contacter Christine, présidente du club au 06.33.87.13.49 ou Sébastien au 06.63.38.02.49.

**Le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs, éducateurs, bénévoles dans toutes les catégories, alors n'hésitez pas à contacter Christine MICOUD, présidente au 06.33.87.13.49 ou Sébastien VIAL, coordinateur, au 06.63.38.02.49.**

**Tous les niveaux et tous les âges à partir de 5 ans sont admis pour rejoindre les rangs du Stade Châbonnais !**

**Tous les licenciés, futurs licenciés, dirigeants, bénévoles, partenaires, amis et sympathisants du club sont invités à :**  
**l'Assemblée Générale de fin de saison qui aura lieu à une date qui reste à préciser**  
 (\*date et lieu qui dépendront des nouvelles annonces gouvernementales, confirmation sur la page Facebook du club)

## ACCA

En raison des directives nationales concernant le Covid 19 et le confinement qui en découle, la fédération de la chasse (FDCI) nous autorise de ne pas faire l'Assemblée Générale et de prendre des décisions sans modifier le règlement intérieur hormis les décisions calendaires.

Vous serez informé individuellement par message téléphonique ou sur le tableau d'affichage pour la permanence des retraits de cartes.

Prenez toujours soin de vous et de vos proches.

Le Bureau de l'ACCA

## LA RANDONNÉE CHABONNAISE

Le déconfinement s'amorce. Nous espérons que vous avez bien vécu cet épisode sans être trop touché par ce satané virus.

Nous respectons les directives nationales. Les randonnées hebdomadaires, soit le mardi en moyenne montagne, soit le jeudi suivant notre planning annuel, sont suspendues jusqu'à fin août. Les contraintes de protection des marcheurs (inscription des 10 participants, distance de sécurité, masque, désinfection...) semblent difficiles à respecter. Le voyage de fin d'année est reporté à une date ultérieure.

Si vous souhaitez vous dégourdir les jambes, vous en avez le droit à titre privé mais en aucun cas sous la responsabilité de notre association ; nous préférons perdurer dans le temps plutôt que s'arrêter pour le non respect des directives sanitaires.

La reprise des activités vous sera communiquée dès qu'une date officielle sera donnée. En attendant, passez de bonnes vacances dans le respect de l'autre,

Amicalement,

Le bureau



## UNION CHÂBONNAISE

Comme pour tous, la saison de l'Union Châbonnaise a été stoppée net par la pandémie :

- 3 manifestations n'ont pu se faire, le loto, la randonnée et surtout le championnat fédéral de boules (reporté fin juin 2021 en principe);
- Nos boulistes qui commencent la saison en mars n'ont pas lancé une seule boule pour le compte de la FSCF.
- Les points d'orgue de la saison sont les championnats nationaux :
  - En basket, pas de sortie le WE de l'Ascension.
  - En gymnastique nous avons été privés de 2 compétitions, en individuel et en équipes.
- Le championnat individuel départemental CDD et celui de la Ligue Dauphiné Savoie Vivarais pour lesquels 15 de nos gymnastes s'étaient préparées avec tant de motivation, n'ont pas eu lieu également. Et que dire de nos petites poussines qui n'ont eu aucune compétition sur 2019-2020 puisqu'elle s'échelonnent d'avril à juin ? Autant d'heures passées à l'entraînement pour ne pas pouvoir estimer les progrès réalisés en un an, que de frustration !

Aucun résultat ne viendra donc illustrer ce bulletin.

Actuellement, l'Union Châbonnaise, grâce à l'ouverture du gymnase par la Municipalité que nous remercions vivement (cette faveur n'est pas donnée à tous, loin de là), a pu reprendre, dans le respect des normes demandées, quelques cours de yoga et de fitness.

Pour la gymnastique c'est plus difficile car ce serait une gymnastique sans agrès et on ne peut pas démultiplier tous les groupes. Nous essayons une mise en place « d'entretien physique » avec les gymnastes qui le voudront bien.

Mais l'heure n'est pas aux jérémiades : il est nécessaire de faire des projets en espérant que tout ne reste pas, en septembre, à l'état de projet précisément.



## PRÉVISIONS UC SAISON 2020-2021

Pour la saison prochaine, l'Union Châbonnaise vous propose plusieurs activités sportives ou culturelles dans la continuité de ce qui existe déjà ou de ce qui a été mis en place depuis quelques années.

Les activités sont dispensées dans les locaux de la Municipalité de CHABONS, sauf le cours de Yoga du jeudi après-midi qui a lieu au Centre social de Le GRAND LEMPS. Elles débiteront la semaine du 14 SEPTEMBRE 2020.

**Venez nous voir au forum des associations, gymnase de Châbons, le vendredi 28 août 2020 de 18h à 20h, pour vous inscrire.**

Nous ne pouvons que donner les créneaux de l'an dernier puisqu'aucune réunion de planning n'a encore été programmée.

Si par malheur nous ne pouvions introduire que des groupes de 10 personnes à la fois dans le gymnase, notre activité s'en trouverait très sclérosée.

ACTIVITÉ	ANNÉES D'ÂGE-RESPONSABLES	INSCRIPTIONS	HORAIRES
GYMNASTIQUE AUX AGRÈS	AINEES 2004 et avant <i>Jennie DEWAELE</i>	AU FORUM des associations vendredi 28 août 18h- 20h	Mercredi :18h30-21h Samedi : 8h-11h
	JEUNESSES 2007 à 2010 <i>Isabelle FURLAN</i> I I Furlan		Mardi - Mercredi –vendredi ou samedi matin suivant les catégories et les groupes de niveau
	POUSSINES 2011 à 2014 <i>Johanna GULLON-NEYRIN</i>		Samedi matin 11h15-12h15
MINIGYM 2015 <i>Adeline FAURE</i>			
EVEIL de l'Enfant	2017-2018 mixte <i>Emilie GODDARD</i>	AU FORUM des associations	Samedi 9h30-10h15
	2013-2014-2015-2016 mixte <i>Emilie GODDARD</i>		Samedi 10h30-11h30
FITNESS	ZUMBA <i>Laure STELLA</i>	Au FORUM des associations...	OU mardi 10 septembre 2019 au premier cours à la « post halle » de Châbons 19h-20h
	RENFORCEMENT MUSCULAIRE <i>Laure STELLA</i>		OU mercredi 11 septembre 2019 au premier cours salle des fêtes Châbons 19h-20h
YOGA	VINIYOGA <i>Aurélie TRIQUENAU</i>	Au FORUM des associations...	OU lundi 14 septembre 2020 au premier cours salle des fêtes de Châbons 8h45- 10h
	VINIYOGA <i>Sylvie GONZALES</i>		OU jeudi 17 septembre 2020 au premier cours centre Social Le Gd lemps 17h30-18h45
	VINIYOGA <i>Caroline DENIS</i>		OU mardi 15 septembre 2020 au premier cours salle des fêtes de Châbons 18h45-20h
	YOGA form+ <i>Sylvie GONZALES</i>		OU mercredi 16 septembre 2020 au premier cours salle « Post' halles » Châbons 10h-11h15

**Nouvelles de TFB du 2 Juin 2020**

Quelques nouvelles informations de fin de saison et de préparation de la rentrée.

**Fin de saison :**

- Les dernières annonces du gouvernement autorisent la réouverture des gymnases, mais les entraînements à plus de 10 personnes et les sports collectifs sont toujours interdits. Les contraintes pour se retrouver à 10 maximum sont trop importantes pour mettre en place des entraînements.
- Prochain rendez-vous le 22 juin pour la nouvelle phase de déconfinement. Si les sports collectifs sont autorisés, nous referons des séances pendant les deux semaines avant les vacances scolaires.
- Nous allons proposer aux écoles de faire des séances à 10 personnes maximum, pour les aider dans le cadre du dispositif Sport Santé Culture Civisme (2S2C), mis en place par le Ministère des Sports. Nous attendons la confirmation des Mairies sur la réouverture des gymnases.
- **L'assemblée générale** ne pouvant se tenir le 12 juin, nous la reportons le samedi 29 août 10h30 si les regroupements sont possibles à ce moment là. Le lieu reste à définir.
- **Report du tournoi des 5 et 6 juin** : là encore, si possibilité, il se tiendra à LE GRAND LEMPS les 12 et 13 septembre, avec organisation du tournoi du souvenir le samedi 12 en soirée.

**Pour la nouvelle saison, nous aurons en filles (F) et garçons (G):**

- U7/9
- U11 F/G : 1 ou 2 équipes suivant les inscriptions
- U13 F : 1 équipe
- U13 G : 2 équipes avec un dossier de demande région
- U15 F : 1 équipe si on trouve de nouvelles joueuses
- U15 G : 2 équipes si on trouve 2/3 nouveaux joueurs et avec un dossier de demande région
- U18 F : 1 équipe
- U17 G : 2 équipes avec un dossier de demande région
- U20 M : 2 équipes avec un dossier de demande région
- Senior F : 2 équipes, pas de mutées pour le moment
- Senior G : 3 équipes, 2 mutés en équipe 1, 3 mutés en équipe 2, équipes 3 hors championnat car elle sera composée de plus de 3 mutés

Et toujours, pour tout renseignement sur les équipes, vous pouvez contacter :

- Christophe - 06 88 27 10 31 [kris.perrier@yahoo.fr](mailto:kris.perrier@yahoo.fr) pour les équipes filles
- Emilien - 06 73 30 70 70 [emilien.bajat@gmail.com](mailto:emilien.bajat@gmail.com) pour les équipes garçons

Et venir nous voir **aux forums pour les inscriptions nouvelles**

- Châbons le vendredi 28 août 18-20h
- Apprieu le vendredi 4 septembre 17h
- Le Grand Lemps le samedi 5 septembre 10-13h

Remarque importante : Suite à la pandémie COVID 19, un certificat médical datant de moins de 3 mois au moment de l'inscription est demandé par la FFBB pour toute inscription nouvelle ou renouvellement de licence.

Pour toute autre question : [secretariat.tfb@gmail.com](mailto:secretariat.tfb@gmail.com) qui vous répondra ou fera suivre aux personnes concernées.

À bientôt sur les terrains !